



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le 04 JAN. 2011

Mellot Marie-Guy
Greffe
Greffier assumé

N° d'entreprise : 464867847
Dénomination

(en entier) : **BELCAR**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE TERRE A BRIQUES 29 C - CENTRE FUTUR ORCQ - 7522 MARQUAIN

Objet de l'acte : **Démission et nomination administrateurs - Transfert siège social**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU
3 DECEMBRE 2009

Le 3 décembre 2009, à 15 heures, à MARQUAIN (7522) – Rue Terre à Briques 29/C, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée sur convocation du Conseil d'administration.

Sont présents les actionnaires dont l'identité, ainsi que le nombre d'actions et le nombre de voix détenues par chacun d'eux, sont mentionnés dans la liste de présence jointe au présent procès-verbal.

Madame Carine MULLIEZ, épouse HONORE, préside la réunion.

Le président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés et que, par conséquent, la totalité du capital est représentée.

Les administrateurs sont présents.

Le président rappelle que tous les administrateurs ont été informés de la date et de l'heure de la réunion et ont déclaré renoncer aux délais et formalités de convocation.

L'assemblée est donc régulièrement composée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission des administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs.

Le président expose que les administrateurs nommés par l'assemblée des actionnaires du 12 juin 2009 ne disposent pas de toute la disponibilité nécessaire pour se consacrer aux affaires sociales et propose donc :

- d'acter leur démission
- de nommer de nouveaux administrateurs.

Après discussion, l'assemblée prend à l'unanimité des voix, les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame Carine MULLIEZ, épouse HONORE, de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué à compter de ce jour et lui donne décharge de ces mandats exercés jusqu'à ce jour.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/01/2011 - Annexes du Moniteur belge

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame Marie-France FLIPO, veuve MULLIEZ, de son mandat d'administrateur à compter de ce jour et lui donne décharge de ce mandat exercé jusqu'à ce jour.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que la société ne compte que deux actionnaires, décide de nommer administrateurs de la société :

- Madale Sylvie MENET, épouse DELPLANQUE, domiciliée à TEMPLEUVE (7520 – Belgique), rue Estaffiers 24 A ;

- la SPRL KEROLD dont le siège est à MARQUAIN (7522 – Belgique) – rue Terre à Briques 29/C, ladite société étant représentée par Monsieur Bruno DEBERDT, domicilié à ROUBAIX (59100 – France) – 259, rue Montgolfier,

ces mandats venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Après lecture et approbation du présent procès-verbal, l'assemblée est clôturée.

Carine MULLIEZ-HONORE
Administrateur-délégué sortant

Marie-France FLIPO-MULLIEZ
Administrateur sortant

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 DECEMBRE 2009

Le 3 décembre 2009, à l'issue de l'assemblée générale tenue ce même jour, les administrateurs se sont réunis en conseil afin de procéder à la nomination de l'administrateur délégué.

Sont présents :

- Madame Sylvie MENET, épouse DELPLANQUE,
- la SPRL KEROLD, représentée par Monsieur Bruno DEBERDT.

Après délibération, le conseil à l'unanimité nomme la SPRL KEROLD aux fonctions d'administrateur-délégué pour la durée de son mandat d'administrateur.

La SPRL KEROLD, en sa qualité d'administrateur-délégué, assurera la gestion journalière de la société et sa représentation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Après lecture, le procès-verbal est signé par les administrateurs présents.

SPRL KEROLD
Administrateur-délégué
représentée par Monsieur Bruno DEBERDT

Sylvie MENET
Administrateur

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 DECEMBRE 2010

Le 2 décembre 2010, à 17 heures 30, les membres du Conseil d'administration se sont réunis d'un commun accord en conseil afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social.

Etaient présents :

- La SPRL KEROLD, administrateur-délégué, représentée par Monsieur Bruno DEBERDT,
- Madame Sylvie MENET, administrateur.

Tous les administrateurs étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

Le Conseil prend à l'unanimité la résolution suivante :

RESOLUTION UNIQUE

Le Conseil décide de transférer le siège social à compter de ce jour :

- de Centre Futur Orcq, Rue Terre à Briques, 29/C – 7522 MARQUAIN
 - à Centre Futur Orcq, Rue Terre à Briques, 29/E – 7522 MARQUAIN
- et modifie en conséquence l'article 2 des statuts relatif au siège social.

Il donne tous pouvoirs à Monsieur Bruno DEBERDT pour effectuer toutes les formalités consécutives à cette décision de transfert ainsi que pour effectuer toutes formalités et publications consécutives aux décisions prises par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 3 décembre 2009.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance a été levée.

Après lecture, les administrateurs ont signé le présent procès-verbal.

SPRL KEROLD
Administrateur-délégué
représentée par Monsieur Bruno DEBERDT

Sylvie MENET
Administrateur